



## LA VALORISATION DES CIRCUITS COURTS

Outre une démarche appuyée par la commission « Environnement » et le 1<sup>er</sup> adjoint du maire, Christophe Bougault-Grosset, la volonté de ce projet est également de mettre en valeur les productions locales, à l'image de notre événement Toquicimes qui célèbre la cuisine de montagne et les talents de nos chefs mais aussi de nos producteurs et artisans du territoire. Une valorisation des circuits courts qui passe aussi par l'encouragement qu'apporte la Mairie au travers des aides qu'elle accorde chaque année. Ainsi, en 2020, 41 dossiers de subventions agricoles et apicoles ont pu aboutir. Un positionnement qui sera plus que jamais soutenu par la création d'un label « Megève » que développe actuellement Philippe Bouchard, adjoint délégué au tourisme, au développement économique, au commerce, à l'artisanat et à la valorisation des savoir-faire locaux. Une appellation qui permettra sans aucun doute de mettre au cœur de nos atouts l'excellence de notre terroir et de nos compétences locales. Des produits « Label Megève » que nous retrouverons dans la future « Halle Gourmande », projet porté par l'équipe municipale qui fera l'objet d'une réunion publique lorsque les conditions sanitaires le permettront.

## UN CADRE LÉGAL

Chaque ruche est déclarée en préfecture et obtient ainsi un numéro NAPL, affiché à proximité du rucher. L'adhésion au Groupement de Défense Sanitaire permet d'assurer les ruches en termes de responsabilité civile, de protection juridique, de catastrophes naturelles ou incendies mais également contre le vol, la détérioration et la mortalité des abeilles. L'apiculteur se doit aussi de tenir un registre d'élevage où il consigne la nature du nourrissement (supplémentation via un sirop de sucre à l'automne et en hiver) et des médicaments qui peuvent être délivrés. Le Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie auquel la commune a fait également le choix d'adhérer fournit un cadre d'exercice mais également un accompagnement et des conseils pour l'élevage, l'entretien et la récolte du miel.

## RENCONTRE AVEC THOMAS MONTI



*Thomas est responsable des espaces verts au sein de la commune qu'il a intégrée il y a 5 ans. Il est le référent de ce projet de ruchers mègvens.*

« J'ai tout de suite été très enthousiaste lorsque Mme le Maire nous a parlé de ce projet. J'ai moi-même cinq ruches chez moi et mon grand-père en possédait une cinquantaine. Je garde de merveilleux souvenirs d'enfance de ces heures passées à l'aider à l'entretien des ruches et à la récolte du miel. C'est un univers qui ne cesse de me passionner ! Entre la reine, les ouvrières et les faux bourdons (ndlr les mâles), ils ont chacun leur rôle bien défini. Une organisation si bien rodée !



La surveillance, l'entretien des ruches et la récolte du miel vont représenter une mission exigeante mais tellement intéressante. Pour moi, c'est une vraie opportunité ! Aidé d'autres collègues des espaces verts, nous prenons très à cœur cette fonction. Nourrissement, visites, récolte, traitements anti parasites, mise en hivernage... Nous adapterons nos interventions à la vie de la ruche, rythmée par les saisons.

La 1<sup>ère</sup> année, la récolte sera moindre car la colonie n'aura pas eu le temps de se développer et de construire significativement les cadres. Les abeilles stockent d'abord pour leur propre consommation, jusqu'à l'excès. C'est ce reliquat que les apiculteurs peuvent prélever.

Nous avons hâte, en tout cas, de participer à la production du miel de Megève ! ».